



Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr.
GENERALE

A/46/91 ✓
E/1991/17
20 février 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-sixième session
COOPERATION INTERNATIONALE POUR
S'ATTAQUER AUX CONSEQUENCES DE
L'ACCIDENT DE LA CENTRALE NUCLEAIRE
DE TCHERNOBYL ET POUR LES ATTENUER
Point 88 de la liste préliminaire*

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Seconde session ordinaire de 1991
COOPERATION INTERNATIONALE POUR
S'ATTAQUER AUX CONSEQUENCES DE
L'ACCIDENT DE LA CENTRALE
NUCLEAIRE DE TCHERNOBYL ET
POUR LES ATTENUER

Lettre datée du 19 février 1991, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la République socialiste soviétique de
Biélorussie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration du Soviet suprême de la République socialiste soviétique de Biélorussie datée du 6 février 1991 et concernant l'adoption par l'Assemblée générale, à sa quarante-cinquième session, de la résolution 45/190 intitulée "Coopération internationale pour s'attaquer aux conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et pour les atténuer".

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, au titre des points correspondants de l'ordre du jour de la quarante-sixième session.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
RSS de Biélorussie auprès de
l'ONU

(Signé) Guennadi N. BURAVKIN

* A/46/50.

3P

Annexe

DECLARATION DU SOVIET SUPREME DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE
SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE

Au nom du peuple biélorussien, le Soviet suprême de la République socialiste soviétique de Biélorussie exprime sa profonde reconnaissance aux pays coauteurs et à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies de l'adoption par l'Assemblée générale, à sa quarante-cinquième session, de la résolution intitulée "Coopération internationale pour s'attaquer aux conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et pour les atténuer".

La Biélorussie a le plus souffert de la catastrophe de Tchernobyl. Cet accident est devenu une tragédie nationale pour notre république. Lorsqu'il est survenu, 22,4 % de son territoire ont été contaminés par les radionucléides et 20 % de la population se trouvaient dans la zone d'exposition aux rayonnements, dont les effets sont une menace réelle pour la vie et la santé de centaines de milliers de personnes, des enfants surtout, c'est-à-dire pour l'avenir même de l'ethnie biélorussienne.

Nous donnons à l'appui moral et matériel que nous recevons une signification profonde. Nous y voyons une manifestation de la nouvelle pensée politique, un affermissement de l'interdépendance entre les Etats prenant sa source dans les valeurs universelles et les principes humanitaires, un sens plus aigu des relations entre partenaires et le développement de nouvelles formes de coopération internationale.

Nous savons gré au Secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuéllar, d'avoir manifesté personnellement son intérêt et grandement contribué à ce que l'action entreprise prenne de l'essor et que la coopération internationale visant à résoudre les problèmes complexes issus de cette catastrophe revête un caractère systématique.

Sincèrement reconnaissant des actions entreprises pour accorder une aide multiforme au peuple biélorussien et de l'appui apporté par les Etats, avec la participation des organismes des Nations Unies, à nos propres efforts nationaux pour effacer cet immense malheur, le Soviet suprême de la République socialiste soviétique de Biélorussie est intimement persuadé qu'en cette nouvelle étape de la coopération internationale pour s'attaquer aux conséquences de la catastrophe de Tchernobyl et pour les atténuer, les dispositions profondément humanitaires de la résolution susmentionnée pourront être mises en oeuvre avec la participation de la communauté mondiale.

Nous espérons que la solidarité internationale jouera principalement en faveur des régions qui ont le plus souffert, de leurs habitants, au premier rang desquels les femmes et les enfants, les vieillards et les invalides, ceux qui ont aidé à localiser et à limiter les conséquences de cette catastrophe. Les parlementaires biélorussiens s'adressent aux parlements et aux gouvernements des Etats, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales, aux milieux d'affaires, financiers, scientifiques et religieux, aux fondations et mouvements

sociaux, aux représentants des médias, à leurs compatriotes, à tous les hommes de bonne volonté, et leur demandent de répondre sans tarder à l'appel urgent lancé par l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session pour qu'ils fournissent l'aide concrète et l'appui moral voulus aux victimes de cette situation d'urgence.

Pour sa part, pleinement conscient de la responsabilité qui lui incombe d'assurer l'avenir de la nation biélorussienne, le Soviet suprême de la République socialiste soviétique de Biélorussie se déclare résolu à poursuivre son action nationale à tous les niveaux et disposé à continuer de participer aux programmes internationaux de coopération et d'aide à la population des régions touchées par cette catastrophe nucléaire et écologique.

Le Soviet suprême de la RSS de Biélorussie invite l'Organisation des Nations Unies à proclamer le 26 avril Journée internationale de la prévention des catastrophes nucléaires et autres catastrophes industrielles et techniques et compte sur l'appui des Etats Membres de l'ONU pour que se tienne au Siège, à New York, le jour du cinquième anniversaire de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl, une conférence d'annonces de contributions volontaires en vue de créer le Fonds de Tchernobyl, dont l'objet sera d'appuyer les activités pertinentes du système des Nations Unies.
